



# Activités aquatiques

## Demande de remboursement

Prière de vous présenter au comptoir avec le formulaire et les documents demandés au :  
8, chemin River, Cantley (Québec) J8V 2Z9  
Téléphone : 819 827-3434

Par la résolution 2018-MC-R030, adoptée le 9 janvier 2018, le conseil municipal désire supporter les citoyens dans la pratique d'activités physiques aquatiques sur le territoire de la région de l'Outaouais et de la capitale nationale et offre un remboursement, par chèque, jusqu'à concurrence d'un montant de 75 \$ par personne annuellement sur le montant déboursé pour l'inscription à des services aquatiques.

Pour être éligible, la personne doit être résidente de Cantley et présenter la facture originale de son inscription pour l'un ou l'autre des services aquatiques identifiés, soit l'accès aux baignades libre, les cours de natation, les cours de conditionnement physique aquatique ainsi que les cours de sauvetage.

Nom : _____	Prénom : _____
Nom : _____	Prénom : _____
Nom : _____	Prénom : _____
Nom : _____	Prénom : _____
Nom : _____	Prénom : _____

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**PREUVES DE RÉSIDENCE ACCEPTÉES** : Permis de conduire, facture d'électricité ou compte de taxe  
**PREUVE D'ACHAT** : Facture d'inscription originale

JE DÉSIRE QUE LE CHÈQUE SOIT FAIT AU NOM DE (UNE SEULE PERSONNE): \_\_\_\_\_

Montant du remboursement : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Autorisé par : \_\_\_\_\_